



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DES POSTES, TÉLÉGRAPHES ET TÉLÉPHONES

Il sera mis en vente le 13 septembre 1958 deux timbres-poste «EUROPA».

CARACTÉRISTIQUES DE CES TIMBRES

Valeurs { 20 francs
35 francs

Couleurs { rouge
bleu

50 timbres à la feuille



Dessiné
par VAN DER VOSSEN

Gravé en taille-douce
par GANDON

Format vertical 22 × 36
(dentelé 13)

Pour la troisième fois, l'Administration des Postes française émet, en même temps que les administrations postales des cinq autres pays membres de la C.E.C.A. (Allemagne fédérale, Belgique, Italie, Luxembourg, Pays-Bas), un timbre commun symbolisant la solidarité européenne; c'est l'œuvre d'un artiste néerlandais qui, cette année, a été retenue.

Malgré les difficultés diplomatiques ou économiques qui, à l'improviste, accaparent l'attention des puissances européennes, la construction de l'Europe continue. C'est dans quelques mois — le 1^{er} janvier 1959 — que les traités de Rome, qui organisent le marché commun, entrent en application. Après la C.E.C.A., le marché commun — par les rapprochements et les contacts qu'il provoque déjà entre gouvernements, producteurs, syndicats patronaux et ouvriers — va donner une impulsion nouvelle à l'économie des pays intéressés et, par là, à l'ensemble de l'Europe.

Ce timbre est donc émis sous le signe de l'espoir : espoir dans les progrès techniques et l'expansion économique, espoir dans la confrontation pacifique des idées, espoir enfin, dans la constitution d'un ensemble suffisamment cohérent pour servir de lien entre les deux mondes qui s'affrontent. Aussi, la colombe figurée sur le timbre entend signifier le message de paix adressé à tous les hommes par tous ceux qui se consacrent à cette tâche.

Tous les promoteurs de l'Union des pays européens voient leurs efforts porter leurs fruits; ainsi, le timbre est-il à l'image de l'Europe : à la fois espérance et réalisation.